Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

- **OA1 :** Comprendre que, dans les sociétés démocratiques, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser **l'égalité des chances** ;
- **OA2** : comprendre l'évolution, depuis les années 1950, des principaux indicateurs mesurant l'accès à l'école et à l'enseignement supérieur (**taux de scolarisation, taux d'accès à un diplôme ou à un type de formation**) en distinguant les processus de **massification** et de **démocratisation**.
- **OA3**: Comprendre la multiplicité des facteurs **d'inégalités de réussite** scolaire (notamment, **rôle de l'École, rôle du capital culturel et des investissements familiaux, socialisation selon le genre, effets des stratégies des ménages**) dans la construction des trajectoires individuelles de formation.

Sommaire

I. La démocratisation de l'école depuis les années 1950.....3
A. Le rôle de l'Ecole.....3
B. Un processus de massification.....6
C. Mais une démocratisation inachevée.....8
II. Comment expliquer les inégalités de réussite scolaire ?.....12
A. L'école ne parvient pas à gommer les inégalités de réussite liées au milieu familial 12
B. L'école participe à la (re)production des inégalités.....16
C. Les effets de la socialisation genrée :.....20

doc comp 1....3
doc comp 2....3
doc comp 3....4
doc comp 4....6
doc comp 5....6
- doc comp 6....8

doc comp 7....16
doc comp 8....16

exercice préparatoire 1....12

Exercice de synthèse 1....4
Exercice de synthèse 2 Doc 1 / ~~2~~ et 4 p 208 et 209 du magnard....8
Exercice de synthèse 3 (Du B et C)....11
Exercice de synthèse 4....12
Exercice de synthèse 5....18
Exercice de synthèse 6 doc 1 et 2 p 214....20

I. La démocratisation de l'école depuis les années 1950

A. Le rôle de l'Ecole

doc comp 1

https://www.youtube.com/watch?v=_6X5fFhkAbs

Questions :

1. Recherchez ce qu'est une démocratie, une inégalité.

2. Un système scolaire dont l'accès serait limité à quelque uns , est il compatible avec un système démocratique ?

2.quels sont les savoirs que doit transmettre l'école de la république ?

3. montrez que l'Ecole vise à former les citoyens d'une société démocratique.

doc comp 2

L'école vise à favoriser l'égalité des chances

Dans les sociétés démocratiques, la place de chacun est censée dépendre de son talent et de son mérite personnel et non de son appartenance à un groupe social particulier définie par son niveau de richesse économique, social ou culturelle. Il reste pourtant à savoir comment définir ce talent et ses différentes dimensions, ainsi que les modalités de sa mesure et de sa certification à l'école : en certifiant des savoirs acquis, en formant les jeunes générations aux compétences et connaissances indispensables à la vie dans les sociétés modernes, l'école distingue les individus en leur attribuant des diplômes supposés refléter leurs talents et leurs efforts. Elle les hiérarchise en proposant des critères de classement et de jugement qui lui sont propres, mais qui en même temps sont considérés comme universels et définissent en grande partie le parcours des individus dans la société.

Dans ces conditions, l'école - son organisation, son degré d'efficacité et d'équité, ses critères de classement et l'ensemble de ses caractéristiques - devient un des anges les plus saillants des sociétés démocratiques, car elle joue un rôle majeur dans la définition du destin des individus, de leur place dans la société. Ce rôle d'allocations des places ne peut être légitime

et reconnu par tous que s'il reflète le plus fidèlement possible le mérite individuel de chacun en dehors de tout déterminisme lié à la naissance est à l'origine des individus.

Georges Félouzis, les inégalités scolaires, PUF collection. Que sais-je ? 2014

Questions :

1. Que signifie la phrase soulignée
2. Pourquoi l'école doit refleter « le plus fidèlement possible le mérite individuel » ?
3. Rappelez ce qu'est l'égalité des chances puis expliquer en quoi l'egalité des chances et la méritocratie sont liées ?

doc comp 3

Code de l'éducation 2020	Fonctions de l'école
Art L121-4. Les enseignements scolaires et universitaires ont pour objet de dispenser les connaissances de base et les éléments d'une culture générale (…)	
Art L122-1-1. La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élèves les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances (…) et préparer à l'exercice de la citoyenneté.	
Art L111-1. Le service public de l'éducation reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement.	

A quelle(s) fonction(s) de l'école peut-on rattacher les articles suivants ?

Exercice de synthèse 1

Synthèse : A l'aide des expressions suivantes, complétez le texte ci-dessous : **idéal démocratique, références morales, formation des citoyens, démocratisée, mêmes chances , cohésion sociale, transmission du savoir, l'égalité des chances, références intellectuelles, justice sociale, d'égalité des chances, savoirs**

Au lendemain de la Révolution française, **l'……** suppose un peuple uni, puissant capable de faire des choix éclairés puisqu'il détient maintenant le pouvoir politique. Dans les sociétés démocratiques, l'École, allant de l'élémentaire aux études supérieures, devient donc, l'institution par excellence qui permet de réaliser **l'idéal** …….. en offrant aux individus une possible ascension sociale.

Si L'Ecole, permet d'éduquer et d'instruire les individus, elle contribue, à travers ces eux dimensions, à l'intégration sociale des individus en :

- transmettant des …….. indispensables à la vie en société (lire/écrire/compter/ s'exprimer à l'écrit et à l'oral, construire un raisonnement cohérent…)
- transmettant des ……..communes. Par exemple, en France, tous les collégiens l'histoire de France (révolution Française…) en Histoire-géographie. Cet apprentissage d'une culture commune crée un sentiment d'appartenance à la même Nation ce qui favorise la cohésion sociale.
- transmettant des ……..communes. En effet, l'école est une instance de socialisation qui transmet des normes sociales et des valeurs communes à tous les élèves (Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité, Travail…) ce qui favorise là encore la cohésion sociale.
- donnant les …….. (en cas de réussite aux épreuves) d'accéder à des diplômes (savoirs institutionnalisés et donc socialement reconnus) ce qui facilite leur accès à l'emploi, c'est-à-dire leur insertion professionnelle.

L'école doit donc assurer la ……..et la …….. (l'école deviendra, sous la troisième République, avec les lois Jules Ferry de 1881-1882, gratuite, laïque et obligatoire de 6 à 13 ans).
Mais l'Ecole doit aussi promouvoir …… … ……. entre les citoyens. Il s'agira alors d'instaurer un mode de fonctionnement qui permette à chaque citoyen d'avoir les mêmes chances de réussir quelle que soit son origine sociale.

A travers ces différentes fonctions, on en déduire que L'Ecole présente une double dimension :

- Une **dimension individuelle** : Il s'agit de comprendre quel rôle joue l'école sur le devenir des individus. L'école est –elle en mesure d'agir sur les trajectoires individuelles ? Un individu ayant accès à l'école peut-il s'affranchir de sa situation sociale d'origine ?
- Une **dimension collective** : Quel rôle l'école joue-t-elle sur l'évolution de la société ? Est-elle capable de transmettre une culture commune pour favoriser la cohésion sociale ? L'école est-elle un moyen efficace d'assurer l'égalité des chances ?

Dans ce chapitre, nous chercherons à savoir si l'école est aujourd'hui capable de jouer ce triple rôle. Nous montrerons, dans un premier temps, que l'école s'est progressivement ……. dans le but de renforcer la ……..et de favoriser la …….**.** Puis, dans un second temps, nous étudierons les difficultés qu'elle rencontre pour assumer son rôle.

La démocratisation de l'Ecole en quelques dates :

1833, toutes les communes de plus de 500 habitants doivent posséder une école de garçons.

1881-1882 : lois Jules Ferry, école gratuite, laïque et obligatoire de 6 à 13 ans

1924 : les programmes des garçons et des filles deviennent identiques

1930 : les classes secondaires deviennent gratuites

1959 : l'instruction devient obligatoire jusqu'à 16 ans

1975 : mise en œuvre du « collège unique »

1985 : création du bac professionnel

B. Un processus de massification

doc comp 4

Evolution des effectifs à chaque niveau d'enseignement depuis 1950

	Effectifs			Evolution		
	1950-1951	1960-1961	2002-2003	1950-1960	1960-1980	1950-2002
Premier degré	5 200 000	6 370 700	6 529 200	+22.5%	+11.8%	×1.26
Second degré	1 100 000	3 158 100	5 596 100	+187.1%	+62.7%	× 5.1
Enseignement supérieur	200 000	309 700	2 209 200	+54.9%	+279.4%	× 11

Source : BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). Introduction à la sociologie, Vanves: Foucher, p.193

Q4 : Donnez la signification des données entourées dans le document.

Q5 : Que peut-on dire de l'évolution des effectifs dans l'enseignement depuis 1950 ?

Q6 : Sachant que le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur était de 2 800 000 en 2019, mesurez l'évolution des effectifs étudiants entre 1950 et 2019.

doc comp 5

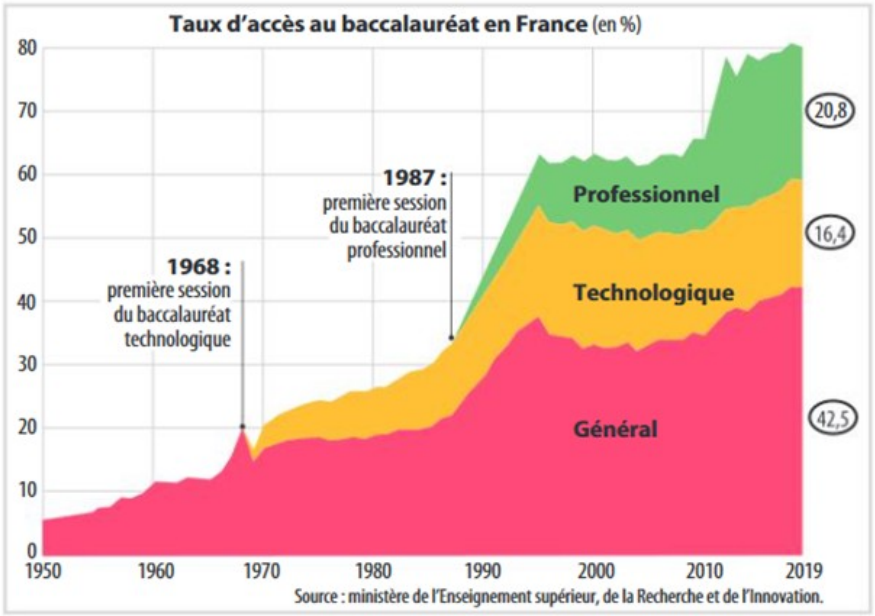

Q7 : Comment, selon vous, procède-t-on pour calculer un taux d'accès au baccalauréat ?

Q8 : Interprétez la donnée entourée en rouge sur le graphique.

Q9 : Que peut-on dire de l'évolution du taux d'accès au baccalauréat depuis 1950 ? Illustrez votre propos par des données chiffrées.

Document 3

Evolution des taux de scolarisation par âge depuis les années 1960

%	1959-1960	1996-1997
4-13 ans	96.4	100
16 ans	45.2	97.7
18 ans	18.2	80.2
20 ans	7.2	51.5
22 ans	3.6	32.5

Source : BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. *Introduction à la sociologie*,(2004). Vanves: Foucher, p.195-196

de
00)

Document 4

Taux de scolarisation par âge

%	2017-2018
4-13 ans	99,3
16 ans	95,8
18 ans	79,2
20 ans	55
22 ans	36,7

Source : Statista 2019

Q10 : A quoi correspond, selon vous, un taux de scolarisation ?

Q11 : Comparez les données contenues dans ces deux documents. Que peut-on dire de l'évolution de la scolarisation depuis 1950 ?

A retenir 1 Trace écrite I. B.

Longtemps réservée aux enfants de milieux favorisés, ainsi qu'aux garçons, l'École s'est profondément transformée à partir du XIXe siècle, par un processus de scolarisation primaire de masse d'abord puis secondaire à compter des années 1960. En étendant à toute la population des scolarités initialement réservées à une minorité, la démocratisation peut se mesurer par la croissance des effectifs scolaires et l'allongement des scolarités.
Plusieurs réformes ont permis cet accroissement et ont contribué à réduire les inégalités, d'abord entre filles et garçons puis entre les différents milieux sociaux. Parmi les réformes importantes on notera l'homogénéisation des programmes scolaires entre filles et garçons, le collège unique qui met fin aux différentes filières au collège, notamment entre une voix professionnelle et une voix générale dominée par le latin et réservée aux classes favorisées, puis la création du bac professionnel dont l'objectif était d'atteindre pour le début du siècle 80% d'une génération obtenant le bac.
Depuis 1950, on assiste en France à une augmentation progressive du nombre d'individus ayant accès à l'enseignement et à un allongement de la durée des études. Le taux d'accès au baccalauréat par exemple est aujourd'hui de 80% contre seulement 5% en 1950.
C'est surtout l'accès à l'enseignement supérieur qui s'est développé. En effet, le nombre d'étudiants du supérieur a été multiplié par 14 entre 1950 et 2019 et les taux de scolarisation des plus de 18 ans n'ont pas cessé d'augmenter.
On peut donc parler d'une **démocratisation quantitative** de l'école autrement dit d'une massification de l'enseignement.
Massification de l'enseignement (=démocratisation quantitative) : Augmentation massive du nombre d'individus scolarisés et élévation du niveau de formation de la population.

C. Mais une démocratisation inachevée

Exercice de synthèse 2 Doc 1 / ~~2~~ et 4 p 208 et 209 du magnard

- Doc 1p 208

En France sur 100 enfants de cadres, de professions intermédiaires nés entre 1970 et 1974 ……. ont obtenu le baccalauréat contre seulement ……. % des enfants d'ouvriers ou d'employés soit …… fois plus. En France sur 100 enfants de cadres, de professions intermédiaires nés entre 1990 et 1994 ……. ont obtenu le baccalauréat contre seulement ……. % des enfants d'ouvriers ou d'employés soit …… fois plus. On observe donc que les inégalités se sont réduites mais que néanmoins elles demeurent.

- **doc comp 6**

Répartition par filières des bacheliers 2015 en France selon leur origine sociale

	Général	Technologique	Professionnel
Agriculteurs exploitants	58	17	25
ACCE	51	20	29
Cadres et professions intellectuelles sup.	77	14	9
Professions intermédiaires	59	22	19
Employés	53	26	21
Ouvriers	34	22	44
Retraités	42	19	39
Ensemble	54	20	26

De plus, en 2015 on observe que sur 100 enfants de cadres ayant obtenu le bac, …… ont un obtenu un baccalauréat général …….. un baccalauréat technologique et …… un baccalauréat professionnel. Alors que sur 100 enfants d'ouvriers ayant obtenu le bac ……. ont obtenu un bac professionnel et seulement …… un bac général.

- A l'aide du document 4 page 209 du manuel, répondez aux questions

Quelle part représente les enfants de cadres dans l'ensemble des jeunes de 18 à 23 ans en France en 2015-2016 ? ……..

Quelle part représente les enfants de cadres dans l'ensemble des étudiants en France en 2015-2016 ? ……..

Quelle part les enfants de cadres dans l'ensemble des étudiants devraient-ils représenter ? ……..

Citez les filières où les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont sur-représentés : ……

……
……
……
……

Citez les filières où les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont sous-représentés : ……
……
……
……
……

Qu'observez-vous ?
……
……..

……
…….

Quelle part représente les enfants d'ouvriers dans l'ensemble des jeunes de 18 à 23 ans en France en 2015-2016 ? ……..

Quelle part représente les enfants d'ouvriers dans l'ensemble des étudiants en France en 2015-2016 ? ……..

Quelle part les enfants d'ouvrier dans l'ensemble des étudiants devraient-ils représenter ? ……..

Citez les filières où les enfants d'ouvriers sont sur-représentés :
……
……
…….
……
…….

Citez les filières où les enfants d'ouvriers sont sous-représentés :
……
……
…….
……
…….

Qu'observez-vous ?
……
……..
……
…….

A retenir 2 Synthèse :

On est passé en France en quelques décennies d'une situation où 3 élèves sur 4 n'accédaient pas à l'enseignement secondaire à celle où aujourd'hui tous les élèves y entrent et y restent au moins 5 ans. On comprend bien qu'une telle évolution a brutalement et profondément transformé la composition sociale et culturelle de la population scolaire. Lorsque s'est levée la barrière d'une sélection, qui était profondément injuste et cruelle, un nombre considérable d'enfants, auparavant écartés, se sont trouvés précipités dans un système qui n'était pas conçu pour eux. Il aurait fallu que l'école se transforme en profondeur dans ses contenus, sa pédagogie, la formation de ses enseignants et ses finalités professionnelles. Mais elle est restée quasiment identique à elle-même. Le résultat est que si l'école a réussi sa massification (« démocratisation quantitative ») elle a raté sa démocratisation qualitative qui aurait impliquée l'affaiblissement du lien statistique entre origine sociale et destin scolaire.

A connaître : Le taux de scolarisation correspond au rapport entre le nombre de personnes d'un âge déterminé (élèves, étudiants, apprentis) inscrites dans un établissement scolaire (école maternelle, école primaire, collège…) et le nombre de personnes de cet âge.

Exercice de synthèse 3 (Du B et C)

A l'aide des expressions suivantes, complétez le texte ci-dessous : quantitative (*2) , taux de scolarisation, hausse , inégalités , durée de scolarisation, qualitative , massification scolaire(*3), réduction, plus

Tout au long du 20ème siècle, l'accès à l'Ecole s'est généralisé. On utilise l'expression d'explosion scolaire pour désigner à la fois :

- L'augmentation des …….(« plus d'individus fréquentent l'école »)

- L'allongement de la …… des individus en amont et en aval de la scolarité obligatoire (« ils y restent plus longtemps »).

Cela traduit un processus de ……... Cette …….. s'est-elle accompagnée d'une démocratisation scolaire ?

On peut distinguer deux formes de démocratisation :

- La démocratisation ……. désigne « l'augmentation générale de l'accès à l'école et aux diplômes dans une population donnée ». La démocratisation …….. peut donc s'observer à travers la …….. des taux de scolarisation et du taux d'accès aux diplômes ou à une formation. Elle renvoie donc à la …….
- La démocratisation ……. renvoie quant à elle à la …… des inégalités scolaires entre les élèves issus de milieux sociaux différents.

La question de la démocratisation scolaire est au centre des débats scientifiques sur l'école. Pour certains, la démocratisation quantitative s'est accompagnée, sur le long terme, d'une démocratisation qualitative, c'est-à-dire d'une réduction des inégalités scolaires entre les élèves issus de milieux sociaux différents. D'autres sociologues ont mis l'accent sur le fait qu'une démocratisation quantitative réussie n'implique pas mécaniquement une baisse des …… scolaires. Elle peut conduire

à leur « déplacement vers le haut ». En effet, ils ont montré que la démocratisation quantitative s'est accompagnée d'une accentuation de la hiérarchisation sociale des filières donnant à certains types de diplômes …….. de «valeur » que d'autres.

II. Comment expliquer les inégalités de réussite scolaire ?

A. L'école ne parvient pas à gommer les inégalités de réussite liées au milieu familial

exercice préparatoire 1

Travail à faire à la maison : Ecouter cet extrait audio :

Extraits d'un entretien avec Bernard Lahire, sociologue, France Culture « Ecole et lutte des classes », 2016.

Au lien suivant : https://edpuzzle.com/media/5eadd6c664d90c3f0fdc4752 (version courte)

ou

https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-idees/la-lutte-des-classes-commence-t-elle-sur-les-bancs-de-lecole date: 02/09/2019 (Durée totale 34min mais de 25'' à 9'27 pour les 3 questions, puis des exemples)

Q16 : Quels types de travaux le sociologue Bernard Lahire a-t-il mené sur le sujet ?

Q17 : Comment explique-t-il la persistance d'inégalités scolaires ?

Q18 : Qu'entend-on par « capital culturel » ?

Travail à faire à la maison : Ecouter cet extrait audio :

Interview de Raymond Boudon, 2011, Enquêtes et Débats (extraits) 3'27''

https://edpuzzle.com/media/5ebc38b33ec08c3f7ed9f034

Q19 : Quelle différence majeure Raymond Boudon observe-t-il entre les systèmes éducatifs suisse et français dans son enquête ?

Q20 : Quelle est, pour Raymond Boudon, la principale cause de l'inégalité des chances ?

Q21 : Comment peut-on expliquer, en s'appuyant sur cette thèse, que les enfants de cadres soient majoritaires dans les grandes écoles et que les enfants d'ouvriers soient davantage présents dans les STS ?

Q22 : En quoi l'analyse de Boudon pourrait-elle permettre d'expliquer les différences de réussite scolaire entre les filles et les garçons ?

Exercice de synthèse 4

A l'aide du document 1 page 216 du manuel et des mots-clés suivants : études longues et prestigieuses L'échec scolaire / coûts des études / diplôme / coût d'opportunité / économique / courtes et professionnalisantes ; complétez le texte

Raymond BOUDON s'interroge sur l'inégalité des chances devant l'école et sur ses conséquences sur la mobilité sociale. S'il concède que l'héritage culturel a une influence sur la réussite scolaire, Raymond BOUDON minimise la portée explicative de cet argument en s'efforçant de démontrer que les sorties précoces du système scolaire tout comme la poursuite d'études supérieures longues peuvent s'expliquer par les différences dans l'appréciation des familles des coûts et de la rentabilité scolaire.

En fait, dans ces travaux, Raymond Boudon montre donc que l'école n'est pas l'endroit où l'on fabrique les inégalités. Il n'y a pas de liaison simple et mécanique entre les inégalités scolaires et les inégalités sociales, notamment celles de capital culturel.

Ainsi, dans nos sociétés modernes et démocratiques, les enfants d'ouvriers peuvent très bien accéder aux études supérieures s'ils le souhaitent. Certains le font, d'autres pas. Et ce n'est pas simplement à cause de leur héritage social. Ce qui compte c'est bien le désir de mobilité sociale. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas de créer les conditions d'une ascension sociale à travers l'école, mais il faut aussi une volonté. Bien entendu, cette volonté est beaucoup plus présente chez les enfants qui proviennent des familles plus aisées

Raymond Boudon démontre alors que les réformes pédagogiques visant à compenser les disparités culturelles et sociales n'atténuent pas les inégalités devant l'enseignement. Au contraire, on peut très bien le constater aujourd'hui, à force de « victimiser » l'enfant et de déconsidérer le travail individuel, on a provoqué encore plus d'échec scolaire. La politique de discrimination positive ne diminue pas les inégalités.

Pour Raymond BOUDON, c'est dans le cadre du groupe familial que naissent ou non les ambitions scolaires ou universitaires qui déterminent la scolarisation de l'enfant. Le statut du groupe familial va influencer les "chances de survies" de l'enfant aux différents stades du système éducatif. Selon lui, les coûts, les avantages et les risques de l'investissement scolaire sont appréciés de façon variable selon les milieux sociaux.

- Le rendement escompté du ……. sert le plus souvent à évaluer les avantages

- Les coûts sont d'ordre financier et sont liés aux ……. ainsi qu'au …….. attaché au fait de faire des études (et donc de ne pas être un actif occupé rémunéré)

- Les risques tiennent à …….

Ainsi, Raymond Boudon explique qu'il existe des stratégies individuelles d'orientation scolaire et qu'au final « les individus obéissent à un processus de décision rationnel dont les paramètres sont des fonctions de la position sociale ».

Les familles vont donc opérer leur choix en comparant les coûts liés à la poursuite des études (frais de scolarité, coût d'opportunité lié à l'absence de revenu, etc.) et les avantages retirés (revenus, prestige, position sociale, etc.).

La décision des familles va d'abord dépendre des risques tels qu'ils les perçoivent. Si la chance de décrocher un niveau donné est perçue comme faible, la famille sera *plus / moins* favorable à la poursuite d'études que si celle-ci est perçue comme forte. L'hésitation sera par ailleurs d'autant plus grande que les coûts seront perçus comme plus grands / faibles et inversement.

Or, les coûts ont toutes les chances d'être plus *lourds / faibles* dans des milieux défavorisés. De même, les familles défavorisés vont avoir tendance à percevoir comme *élevés / faibles* les risques d'échec scolaire

A l'inverse, les coûts sont plus *forts / faibles* dans les milieux favorisés lesquels vont par ailleurs percevoir comme *forts / faibles* les risques de l'échec scolaire.

Il existe donc une première raison de nature …….. aux inégalités scolaires que l'on observe.

Par ailleurs, Raymond BOUDON fait référence dans ces travaux à une théorie sociologique classique, la théorie des groupes de référence. Suivant cette théorie, l'on peut faire l'hypothèse que, lorsque la famille définit le statut qu'elle considère que le jeune peut légitimement chercher à obtenir, elle se détermine dans une large mesure par référence à son propre statut. Il en va de même du jeune lui-même : pour un individu donné, l'intérêt relatif de tel ou tel statut est normalement déterminé, dans une certaine mesure du moins, à partir du statut provisoire que sa famille lui confère.

Au final, pour Raymond Boudon la valorisation accordée à l'école varie selon les milieux sociaux : elle est plus *positive / négative* vers le haut que vers le bas de l'échelle. Il en

résulte que la motivation pour l'école tend, en moyenne, à *croître / décroître* plus on monte dans l'échelle sociale. Ainsi la motivation pour l'école sera *forte / faible* dans les milieux favorisés et plus *forte / faible* dans les milieux défavorisés.

De plus, l'idée selon laquelle un bon niveau scolaire est indispensable à la réussite est inégalement répandue : elle est, de façon facilement compréhensible, davantage présente dans les milieux où le statut est conditionné par le diplôme, comme chez les cadres par exemple. De façon générale, l'idée de l'influence du niveau scolaire sur la « réussite sociale » est d'autant *plus / moins* facilement acceptée qu'on monte dans l'échelle sociale. Ainsi l'idée selon laquelle un bon niveau scolaire est indispensable à la réussite professionnelle est *importante / faible* dans les milieux favorisés et plus *importante / faible* dans les milieux défavorisés.

Par conséquent, les bénéfices liés à l'école tendent à être perçus d'autant plus *hauts / bas* que le rang de la famille est haut et d'autant plus *hauts / bas* que le rang social de la famille est plus bas.

La famille oriente donc sa décision à partir du bénéfice escompté, de la motivation pour l'école et des coûts anticipés.

Les coûts ont toutes les chances d'être *plus / moins* lourds dans des milieux défavorisés. De même, les familles défavorisées vont avoir tendance à percevoir comme *élevés / faibles* les risques d'échec scolaire

Dans les milieux défavorisés les bénéfices escomptés de l'école sont plus élevés / faibles que les coûts anticipés ce qui amène les familles à privilégier des études ……

A l'inverse, les coûts sont plus *forts / faibles* dans les milieux favorisés lesquels vont par ailleurs percevoir comme *forts / faibles* les risques de l'échec scolaire.

Dans les milieux favorisés les bénéfices escomptés de l'école sont plus *forts / faibles* que les coûts anticipés ce qui amène les familles à privilégier des ……..

A retenir 2 Trace écrite II. A.

La famille joue un rôle primordial dans la socialisation des jeunes enfants. Les compétences et connaissances acquises par les jeunes enfants dépendent donc tout particulièrement de son

milieu familial. Bernard Lahire a par exemple constaté que les bagages culturels, et linguistiques des enfants sont déjà bien différents au moment où ils entrent à l'école et commencent leur parcours scolaire. Cette **socialisation familiale conditionne la réussite scolaire** de l'enfant et son rapport à l'école.
On peut aussi penser que la **socialisation genrée explique les différences de parcours scolaire entre les filles et les garçons.** Parce qu'elles ont intériorisé des normes et des valeurs différentes de celles des garçons, les filles ont tendance à délaisser les grandes écoles scientifiques pour s'orienter davantage vers les métiers de la santé ou les sciences sociales.
Plus encore, les études ont montré que les **investissements familiaux** conditionnent aussi la réussite scolaire des enfants. En effet, l'intérêt que la famille porte à la réussite scolaire, la façon dont les parents s'impliquent dans la scolarité et les dépenses qu'ils sont prêts à consentir pour favoriser les apprentissages sont autant d'éléments qui déterminent le parcours scolaire d'un individu.
Ainsi, on a constaté que les **stratégies en matière d'orientation, de choix d'établissement, de filières** ne sont pas les mêmes selon les familles. Raymond Boudon a par exemple constaté que les ambitions des familles pour leurs enfants dépendaient de leur milieu social.

B. L'école participe à la (re)production des inégalités.

doc comp 7

Le système scolaire contribue à reproduire des privilèges [notamment en raison des inégalités de dotation en capital culturel]. Je pense que, pour que les classes populaires puissent découvrir que le système scolaire fonctionne comme un instrument de reproduction, il fallait qu'elles passent par le système scolaire. Parce qu'au fond, elles pouvaient croire que l'école était libératrice. [...] La « culture légitime » qui est enseignée dans le système scolaire présente des « affinités électives » avec celle des groupes sociaux fortement dotés en capital culturel, sorte de délit d'initié culturel. Est légitime une institution, ou une action, ou un usage qui est dominant et méconnu comme tel, c'est-à-dire tacitement reconnu. Le langage que les professeurs emploient est un langage dominant, c'est-à-dire tacitement reconnu comme légitime et qui exerce inconsciemment, tout comme l'école, une forme de « violence symbolique » sur les groupes dominés, comme les classes populaires, qui ne maîtrisent pas bien ce langage.

D'après P. Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1980.

Q23 : Rappelez ce qu'on entend par « capital culturel »
Q24 : Expliquez la phrase soulignée dans le texte. (La culture… culturel, L5 à L8)
Q25 : Comment Bourdieu explique-t-il l'inégalité des chances de réussite scolaire ?

doc comp 8

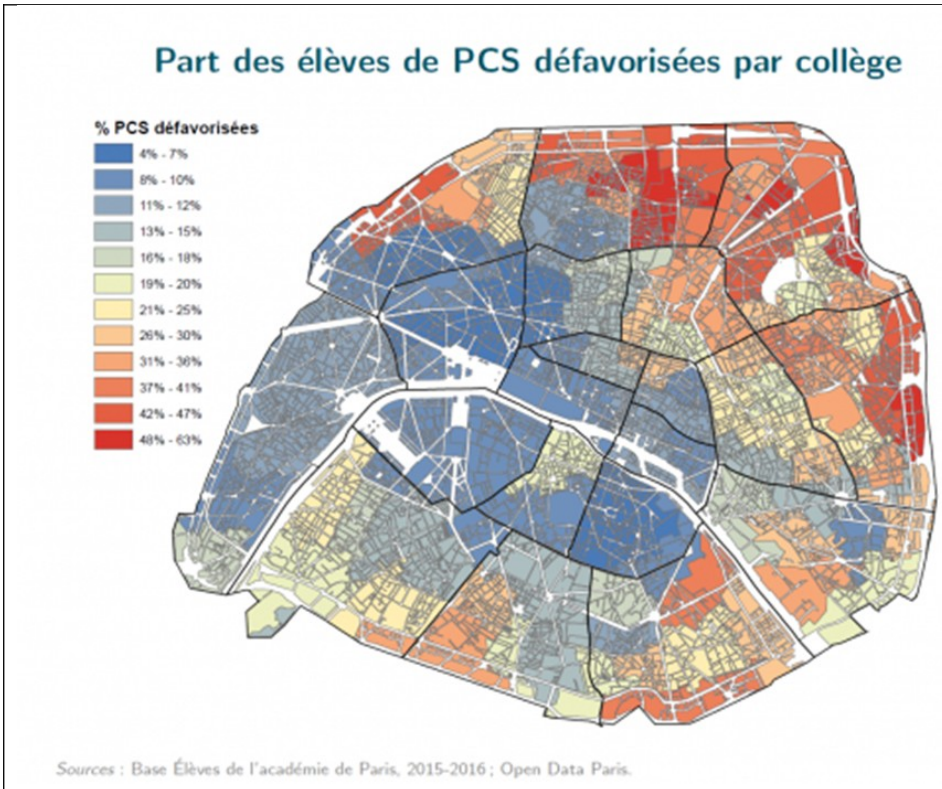

Q26 : Comment procède-t-on pour calculer la part des élèves de PCS défavorisées par collège ?

Q27 : Expliquez le titre du document : « La ségrégation scolaire à Paris »

Q28 : La ségrégation scolaire peut-elle selon vous renforcer les inégalités scolaires ?

Ce qu'en pense la sociologue Agnès Van Zanten

Pour mieux saisir pourquoi la France affiche un faible taux de scolarisation des enfants des classes populaires dans le supérieur, nous avons mis en place **depuis 2013** un dispositif inédit de grande envergure. Celui-ci repose sur des **questionnaires distribués auprès de 1 800 élèves de terminale et de 450 proviseurs de lycées de la région parisienne**, ainsi que sur des **enquêtes ethnographiques dans quatre lycées** et dans plus d'une vingtaine de salons et de journées portes ouvertes d'établissements d'enseignement supérieur. (…)

L'enquête que nous avons réalisée dans quatre lycées franciliens le montre clairement. Dans les deux établissements les plus favorisés où il n'y a ni problème de discipline ni problème de décrochage, tous les personnels (direction, professeurs, conseillers d'éducation…) sont **concentrés sur l'orientation** et aident les lycéens à se projeter dans l'univers des études supérieures. On y parle de choix des filières post-baccalauréat très en amont, dès la classe de seconde.

Les élèves reçoivent des informations et des conseils personnalisés et sont fortement incités à s'orienter vers les classes préparatoires aux grandes écoles par lesquelles de nombreux professeurs sont passés et qu'ils perçoivent comme la « voie royale » vers l'élite.

La situation est tout autre dans les lycées moins favorisés. Les équipes éducatives mobilisées sur la lutte contre le décrochage et plus encore sur la réussite au bac **s'investissent peu dans l'orientation**.

Source : « Comment l'orientation scolaire renforce les inégalités », CNRS Le journal, 2018

Q26 : Comment procède-t-on pour calculer la part des élèves de PCS défavorisées par collège ?

Q27 : Expliquez le titre du document : « La ségrégation scolaire à Paris »

Q28 : La ségrégation scolaire peut-elle selon vous renforcer les inégalités scolaires ?

Trace écrite II. B.

Exercice de synthèse 5

Vocabulaire à utiliser : **transmis , maintenir, transmettre , capital culturel (*2), méritocratie, ségrégation scolaire , reproduction sociale , langage soutenu , classes supérieures, légitime**

Pour Pierre Bourdieu, **l'école permet à la classe dominante de ……. sa position sociale** tout en rendant acceptables les inégalités de position pour l'ensemble de la population.

En effet, elle repose sur un principe méritocratique qui suppose que tout élève qui s'en donne les moyens peut réussir.

Mais, en même temps, elle s'appuie sur une «**culture savante** », proche de celle des classes dominantes, qui donne un avantage immédiat aux enfants issus de ces milieux dans la mesure où ils disposent du **…… approprié**.

L'inégale dotation en **……** est donc une variable explicative des inégalités de réussite scolaire. En effet, l'école valorise le capital culturel de familles issues **des……..** Ainsi, lorsque les familles fortement dotées en capital culturel adoptent des stratégies pour ……à leurs enfants leur capital culturel (apprentissage dès le plus jeune âge de la lecture, des langues, de manière de s'exprimer, de réfléchir…), elles favorisent leur réussite scolaire comparativement aux enfants issus des classes populaires. En effet, l'école attend des élèves qu'ils s'expriment dans un ……à l'oral comme à l'écrit et qu'ils aient appris certaines méthodes de raisonnement. Ainsi, en exigeant des élèves qu'ils maîtrisent des savoirs qu'elle ne leur a pas……, l'école elle favorise la…….. Elle ……donc les inégalités scolaires puisque celles-ci ne sont pas perçues comme étant étroitement liées à l'inégale

dotation des individus en capital culturel. Elles sont considérées comme la juste rétribution du « talent » et de « l'effort » des élèves (…….).

L'école contribue aussi au renforcement des inégalités scolaires par la ……**observée** sur le territoire.

En région parisienne par exemple, la part d'élèves issus des PCS défavorisées varie très fortement d'un collège à un autre. Cela engendre, pour une même formation, des opportunités de progression et de réussite différentes. La sociologue Agnès Van Zanten a d'ailleurs constaté que la construction du projet d'orientation de l'élève était particulièrement travaillée dans les grands lycées parisiens alors que les lycées les moins favorisés de la périphérie travaillaient davantage sur la lutte contre le décrochage scolaire. C'est ce qu'on appelle un « **effet-établissement** ». De la même façon il existe des « **effets-classe** » et des « **effets-enseignant** » qui amplifient les inégalités scolaires :

- **A l'aide des documents 1 et 2 page 212 du manuel, complétez le texte**

Les sociologues mettent notamment en exergue l'existence d'effets d'établissement. Les établissements scolaires tendant à concentrer des populations *homogènes / hétérogènes* du point de vue de l'origine sociale. Cela peut entraîner un phénomène de ségrégation sociale qui vient se cumuler aux caractéristiques socioéconomiques des élèves engendrant ainsi les inégalités scolaires. Des études montrent que les effets-établissements font varier la réussite scolaire des élèves d'environ …… %

Cette ségrégation ne s'exerce pas seulement entre établissements ; elle se joue aussi dans la composition même des classes dans un même établissement (classe de niveau, jeu des options, classes européennes …) ou encore de la taille du groupe classe. Un groupe classe plus élevé conduirait à une *hausse / baisse* de la réussite des élèves alors qu'une *réduction/ augmentation* du groupe classe entraînerait le contraire.

Les pratiques pédagogiques des enseignants peuvent aussi influencer les résultats des élèves ; on parle d'effet maître pour désigner le fait que les élèves peuvent progresser plus ou moins selon les enseignants. Ainsi, l'enseignant est *plus / moins* efficace s'il est convaincu que ses élèves peuvent progresser, s'il
……
……
…….

Les interactions maître-élève constituent un réel levier, en ……..les élèves engagés dans la tâche et en créant une atmosphère …….

Des études récentes montrent que les effets-maître peuvent faire varier la réussite des élèves entre 15 et 20%

A retenir 3 Conclusion

Depuis les années 50, on observe une **massification scolaire** caractérisée par un nombre croissant d'élèves et d'étudiants et par une élévation du niveau de formation de la population. Pour autant, les **inégalités des chances** en termes de réussite scolaire persistent et demeurent fortement conditionnées par l'**origine sociale** ou le **genre**.

Ce constat remet en cause **l'idéal démocratique** selon lequel tout individu doit avoir les mêmes chances de réussir socialement et interroge sur le **rôle de l'école** dans la production (et la reproduction) des inégalités scolaires.

Nous avons montré qu'en légitimant une **culture savante**, l'école avantageait de fait les enfants des milieux favorisés et que les différences observées entre les établissements, les classes ou les enseignants amplifiaient aussi les inégalités scolaires.

En outre, l'école n'est pas aujourd'hui capable de gommer les inégalités produites dans le milieu familial car le **rôle de la famille** reste prédominant. En effet, la **socialisation différenciée**, les différences d'**investissements et de stratégies familiales** restent des facteurs explicatifs essentiels des inégalités scolaires.

C. Les effets de la socialisation genrée :

Exercice de synthèse 6 doc 1 et 2 p 214

À l'aide du document 3 page 215 du manuel et des mots-clés suivants : naturalisées ; plus relationnelles et conformes ; compétition ; handicap ; l'investissement différentiel ; le conformisme et l'humilité ; meilleure adaptation au système ; plus prestigieuses et sélectives ; complétez le texte ci-dessous.

Pour rendre compte de cette différenciation sexuelle des filières éducatives, certains sociologues avancent plusieurs arguments dont la socialisation différentielle des filles et des garçons. En effet, celles-ci développeraient des qualités …… ……..…… qui expliquent leur meilleure réussite scolaire par une ……au système : elles exerceraient mieux que les garçons leur "métier d'élève". A l'inverse, la socialisation des garçons développerait une culture différente avec notamment des dispositions à la …… qui constitueraient un avantage notable dès lors qu'il s'agit de se faire une place dans les filières les …… Ici le ……..…… des filles seraient un ……. là où la distance des garçons par rapport aux verdicts scolaires leur ouvrirait des portes alors même que leurs résultats ne sont pas meilleurs - voire sont moins bons que ceux des filles. Cette inégalité des chances est renforcée par les

différences de choix d'orientation, dans la mesure où les filles sont plus / moins ambitieuses et que l'impact de leur réussite scolaire sur leur projet est plus important que chez les garçons : ce sont réellement les meilleures qui intègrent les classes préparatoires aux grandes écoles.

De même pour Pierre BOURDIEU : les différences constatées de réussite scolaire sont …… (à défaut d'être expliquées) et servent de prétexte à la justification de la situation différentielle des femmes et des hommes sur le marché de l'emploi par un subtil renversement de la relation de causalité. Puisqu'en effet, c'est bien la position spécifique des femmes dans la famille et dans le monde professionnel qui est cause par anticipation de …… ..... des filles dans le domaine éducatif. P. BOURDIEU parlait de "*l'efficacité symbolique du préjugé défavorable socialement institué*", par le fait même que "*les victimes se vouent à leur destin*". Pierre Bourdieu parle de l'auto-consentement des dominées »

Ainsi, les filles sont sur-représentées dans les filières comme : ……
……..
……
…… et sous-représentées dans les filières comme : …….
……
…….

S'agissant des filières d'excellence, les filles sont sur-représentées dans les filières littéraires / scientifiques et sous-représentées dans les filières littéraires / scientifique.

la socialisation différentielle en fonction des sexes est également à l'origine de parcours professionnels fortement sexués. En plus de l'argument de la socialisation différentielle, les sociologues avancent un autre argument qui relève de la même logique de la domination masculine : l'adéquation formation-emploi. Les filles adapteraient leur formation ……
……
…….. : ainsi s'explique l'auto-exclusion des filles des filières les plus prestigieuses par leurs anticipations des difficultés qui les attendent dans les métiers "masculins", difficultés dans la sphère professionnelle mais aussi dans la sphère …… La sociologue M. DURU-BELLAT parle du "……" pour résumer la situation des filles et plus généralement des femmes : « le destin social des femmes, c'est le bonheur dans l'exaltation amoureuse » ; s'en éloigner expose les femmes au risque de la marginalisation.

A retenir 4 trace écrite

Malgré une scolarisation historiquement plus tardive, il est désormais attesté que les filles ont un meilleur niveau scolaire moyen que les garçons. En témoigne en particulier, la proportion d'une génération bachelière, nettement plus élevée chez les filles. Elles restent toutefois en retrait dans certaines filières d'excellence comme les CPGE scientifiques et valorisent moins bien leur diplôme sur le marché du travail. Les travaux sociologiques axé sur la socialisation primaire sexuée peuvent être ici convoqués : les parents ont des attitudes différentes envers les filles et les garçons. Celles-ci sont davantage stimulées en matière verbale, ceux-là sur le plan moteur ; elles subissent un contrôle plus strict ; elles sont encouragées à la sociabilité harmonieuse envers les camarades ou les adultes. Ainsi, de manière inconsciente, les familles anticipent le futur rôle des femmes – et des hommes - dans la société et concourent à le renforcer. Bien qu'alertés, les professeurs ont également inconsciemment des attitudes différentes envers les deux sexes.

Comme le mettent en évidence les comparaisons internationales des systèmes scolaires, certains semblent plus ou moins efficaces et plus ou moins équitables. Les inégalités de réussite à l'école, plus marquées selon l'origine sociale en comparaison au genre, demeurent une limite sur laquelle achoppe la plupart des politiques publiques menées depuis le mouvement de démocratisation initié au XIXe siècle. L'école fabrique elle-même ces écarts qui la rongent, en symbiose avec les stratégies et investissements des familles, plus ou moins adroits, plus ou moins conformes au métier d'élève attendu

Vers le bac : EC- P2 (Préparation)

02 Accès à l'enseignement supérieur selon l'âge et le milieu social en 2012 (en %)

France métropolitaine

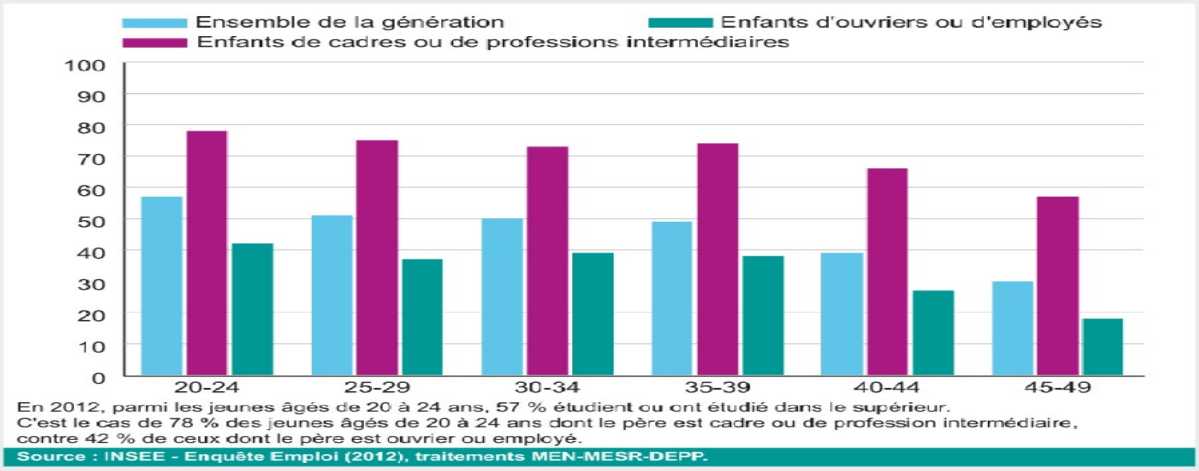

En 2012, parmi les jeunes âgés de 20 à 24 ans, 57 % étudient ou ont étudié dans le supérieur. C'est le cas de 78 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans dont le père est cadre ou de profession intermédiaire, contre 42 % de ceux dont le père est ouvrier ou employé.

Source : INSEE - Enquête Emploi (2012), traitements MEN-MESR-DEPP.

Q1 : Que peut-on dire de la démocratisation de l'école à la lecture de ce document ?

Q2 : Illustrez l'inégalité des chances à l'aide des données du document.

Comment évolue la composition sociale au fil des études ?

Unité : %

	Élèves de collège en 2002-2003	Bacheliers de 2008	Ensemble de ceux qui poursuivent dans le supérieur	Sortis sans diplôme de l'enseignement supérieur	Diplôme bac + 2	Diplôme bac +3/4	Diplôme bac + 5	Diplôme bac + 6 ou médecine
Agriculteurs	3	2,6	2,6	1,9	2,9	2,8	2,9	1,0
Artisans, commerçants	10	8,2	7,7	9,3	8,1	8,7	6,4	2,2
Cadres supérieurs	17	33,0	36,4	24,5	21,6	30,5	52,1	73,2
Professions intermédiaires	20	23,9	24,1	24,2	24,8	28,1	21,7	12,9
Ouvriers et employés	49	30,8	27,6	37,0	40,8	28,5	16,1	10,1
Inactifs	1	1,6	1,6	3,1	1,9	1,5	0,8	0,6
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Rapport cadres / ouvriers et employés	0,3	1,1	1,3	0,7	0,5	1,1	3,2	7,3

Ces données présentent l'évolution de la composition sociale à différents niveaux de diplôme pour une génération qui a eu le bac en 2008. Nous avons estimé la composition sociale de cette génération au collège.

Source : ministère de l'Enseignement supérieur – © Observatoire des inégalités

Q1 : Quelle part représentent les enfants d'employés et d'ouvriers, bacheliers de 2008 parmi les diplômés bac +6 ou médecine?

Q2 : Quelle notion vue en cours ce tableau permet-il d'illustrer ? Justifiez votre propos en utilisant les données du tableau.

EC- P3 : raisonnement

« A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous étudierez le rôle de l'école et de la famille dans la production des inégalités scolaires »

Document 1

L'influence du capital culturel se laisse appréhender sous la forme de la relation, maintes fois constatée, entre le niveau culturel global de la famille et la réussite scolaire des enfants. La part des « bons élèves » dans un échantillon d'élèves de sixième va croissant en fonction du revenu de leur famille. M. Paul Clerc a pu montrer que, à diplôme égal, le revenu n'exerce aucune influence propre sur la réussite scolaire et que, tout à l'opposé, à revenu égal, la proportion de bons élèves varie de façon très significative selon que le père n'a pas de diplôme ou qu'il est bachelier, ce qui permet de conclure que l'action du milieu familial sur la réussite scolaire est presque exclusivement culturelle. Plus que les diplômes obtenus par le père, plus même que le type de scolarité qu'il a pu accomplir, c'est le niveau culturel global du groupe familial qui entretient la relation la plus étroite avec la réussite scolaire de l'enfant;

Document 2

Lien entre l'implication des parents dans la vie de l'établissement et quelques caractéristiques (en %)

	Rencontre avec les enseignants					Appartenance à une association de parents d'élèves	Désignation comme délégué de parents d'élèves
	Initiative commune	Initiative parent	Initiative professeur	Réunion parents-enseignants uniquement	Pas de rencontre		
Sexe de l'enfant							
Garçon	16,1	19,3	11,4	49,4	3,9	13,3	9,3
Fille	9,4	17,1	8,5	60,2	4,9	12,9	9,2
Plus haut diplôme des parents							
BEPC	17,0	13,1	16,3	44,2	9,5	3,9	2,2
CAP ou BEP	15,1	16,6	12,1	51,5	4,7	7,2	5,0
Bac	11,7	19,4	7,9	58,2	2,8	12,2	9,3
Bac + 2	9,6	20,6	6,6	61	2,1	19,9	15,2
Bac + 3 ou plus	9,0	22,5	5,4	60,6	2,5	26,5	17,6

Source : « Les parents et l'école en France et en Europe », Education et Formations n°80, 2011

Document 3

L'enquête que nous avons réalisée dans quatre lycées franciliens le montre clairement. Dans les deux établissements les plus favorisés, où il n'y a ni problème de discipline ni problème de décrochage, tous les personnels (direction, professeurs, conseillers d'éducation, etc.) sont concentrés sur l'orientation et aident les lycéens à se projeter dans l'univers des études supérieures. On y parle de choix des filières post-baccalauréat très en amont, dès la classe de seconde.

Les élèves reçoivent des informations et des conseils personnalisés et sont fortement incités à s'orienter vers les classes préparatoires aux grandes écoles, par lesquelles de nombreux professeurs sont passés et qu'ils perçoivent comme la « voie royale » vers l'élite. La situation est tout autre dans les lycées moins favorisés. Les équipes éducatives mobilisées sur la lutte contre le décrochage, et plus encore sur la réussite au bac, s'investissent peu dans l'orientation.(…)

Par ailleurs, le peu de temps qu'ils consacrent à préparer leur orientation est le plus souvent un temps collectif. Les entretiens en face-à-face sont rares. Et on leur vante surtout les mérites

des filières non sélectives de l'université et des sections de technicien supérieur qui préparent au BTS.

Les réponses au questionnaire auprès des jeunes montrent aussi l'inégale capacité des familles à aider les jeunes à préparer leur orientation. Selon nos premières analyses, environ les deux tiers des lycéens issus des catégories socioprofessionnelles privilégiées parlent fréquemment du choix d'un programme d'études supérieures et, potentiellement, d'une carrière, avec leurs parents, ce qui n'a rien d'étonnant puisque ces derniers ont de fortes chances d'avoir connu l'enseignement supérieur. Les élèves de milieux populaires, eux, ne sont que 20 % à discuter régulièrement d'orientation sous le toit familial. Les lycéens qui reçoivent le moins de conseils dans leur famille quant à leur orientation sont donc aussi ceux qui, le plus souvent, en reçoivent le moins à l'école, ce qui renforce les inégalités.

Source : Observatoire des inégalités, entretien avec Agnès Van Zanten sociologue au CNRS, juin 2019.